

Signature de la nouvelle Charte professionnelle FFC / BCA Expertise

La FFC Mobilité Réparation et Services et BCA Expertise, leader français de l'expertise en automobile, ont convenu d'actualiser leurs accords professionnels afin de faciliter les procédures d'expertise et de réparation, fluidifier les processus, renforcer la qualité de nos relations professionnelles et de conforter la qualité de service aux automobilistes.

Pour matérialiser cet accord, la FFC (Fédération Française de Carrosserie) et BCA Expertise ont signé ce vendredi 19 novembre, une nouvelle Charte professionnelle, en présence de Patrick NARDOU, président de la FFC Mobilité Réparation et Services, Jean PREVOST, président de BCA Expertise, Jean PAIS, vice-président de la FFC Mobilité Réparation et Services, Christophe BAZIN secrétaire Général FFC de la FFC Mobilité Réparation et Services, et Pascal JUSSELME, directeur Général Adjoint de BCA expertise.



De gauche à droite : Pascal Jusselme : DGA- Directeur de l'expertise BCA Expertise, Jean Prévost : Président BCA Expertise, Patrick Nardou : Président de la FFC Mobilité Réparation et Services, Jean Pais : Vice-Président FFC branche Mobilité et Services et Christophe Bazin : Secrétaire général FFC branche Mobilité et Services.

Enjeux de la charte :

L'objet de cette Charte est de privilégier la concertation, d'appliquer leurs valeurs essentielles attachées au respect du contradictoire et de privilégier la recherche de résolution à l'amiable des litiges afin d'éviter des procédures contentieuses souvent longues, complexes et onéreuses.

Signer cette charte lors du salon SOLUTRANS, dont la thématique est la transition énergétique, résonne avec les objectifs de BCA Expertise de réduire le nombre de kms parcourus par les 700 experts en automobile et de minimiser l'immobilisation du véhicule des professionnels transporteurs en privilégiant le développement de l'expertise à distance grâce à la mise à disposition par BCA expertise d'outils, tout en garantissant un suivi efficace de la réparation.

Pour ce faire la FFC et BCA Expertise s'engagent à, ensemble, développer 2 axes :

- La mise à jour des accords professionnels du 15 novembre 2013 pour y intégrer les évolutions techniques, digitales, environnementales, réglementaires et les nouveaux processus de réparations, de communication et de gestion
- La mise en place de groupes de travail, en parallèle de la Charte, afin d'améliorer au fil de l'eau les procédures et les autres outils du dialogue technique et économique entre experts et réparateurs

Le succès de cette nouvelle Charte repose sur sa mise en œuvre au quotidien par les réparateurs adhérents de la FFC et les experts de BCA Expertise.

Les grandes orientations de la Charte :

- Renforcer les règles sur l'expertise contradictoire,
- Optimiser le processus d'expertise à distance pour gagner en fluidité au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes
- Intégrer les dernières évolutions technologiques notamment celles liées à la digitalisation (Véhicules électriques et hybrides, IA...)
- Définir les principes d'une gestion des dossiers simplifiée (délais des réponses, traçabilité des échanges, ...)
- Introduire un processus de gestion des pertes totales
- Intégrer la gestion de crise (Ex. : Crise Covid19)

> À propos de la FFC

La FFC regroupe **trois organisations professionnelles complémentaires** représentant les Constructeurs (FFC Constructeurs), les professionnels des Services à l'Automobile (FFC Mobilité Réparation et Services) et les Equipementiers (FFC Equipementiers).

La composition de la Fédération Française de Carrosserie Industrie et Services traduit sa **représentation de l'ensemble des acteurs du secteur** et la positionne comme **LE référent unique auprès des pouvoirs publics et des acteurs stratégiques des industries et services de carrosserie**. Aujourd'hui, la FFC est notamment **l'interlocuteur privilégié de la PFA Filière Automobile et Mobilités, pour toutes les questions relatives au véhicule industriel**.

La FFC défend les intérêts, le savoir-faire et l'excellence technique des professionnels de la carrosserie française auprès des organisations professionnelles de l'environnement et des transports comme la CLCCR et le CLIFA dont elle exerce les présidences, et au sein de la PFA à travers le groupe VI et VUL du Comité Stratégie & Compétitivité.

> À propos de BCA Expertise : [BCA.fr](http://bca.fr)

BCA Expertise réalise des expertises automobiles dans de nombreux domaines comme les dommages en carrosserie ou mécaniques sur tous les matériels, la gestion des pertes totales, la restitution de véhicules...Riche de près de 1400 collaborateurs dont plus de 600 Experts et 400 Conseillers Clients, BCA Expertise bénéficie de 60 ans d'expérience et est leader français de l'expertise en automobile. Chaque jour, ce sont 5000 missions qui sont traitées par les équipes portant ainsi le volume annuel d'expertises à plus de 1 million. BCA Expertise est implanté dans l'ensemble du territoire français, Dom Com inclus, au travers de 47 Unités d'Expertises et 12 Unités de Service Client. Le siège se situe à Asnières sur Seine et regroupe 150 collaborateurs.

Contacts presse : Vanessa Toutin - Communication BCA Expertise - vanessa.toutin@bca.fr